

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris-Saclay, le 11 juin 2024

### Camille Galap, élu président de l'Université Paris-Saclay

**Camille Galap a été élu président de l'Université Paris-Saclay par les membres du Conseil d'administration réunis mardi 11 juin 2024. Professeur des Universités, Camille Galap a assuré les fonctions d'administrateur provisoire de l'université du 2 mars au 23 mai 2024.**

Camille Galap a été élu, par les membres du Conseil d'administration (36 membres votants), président de l'Université Paris-Saclay, au 2<sup>e</sup> tour avec 20 voix pour et 5 votes blancs au cours du Conseil d'administration du 11 juin 2024, réunissant les représentants des personnels et usagers ainsi que les personnalités extérieures. Également candidats à la présidence de l'université, Yves Bernard, professeur des Universités a obtenu 11 voix et Souhil Megherbi, professeur des Universités a retiré sa candidature entre les deux tours<sup>1</sup>.

Comme il l'avait expliqué dans sa profession de foi, Camille Galap a, lors de son premier discours en tant que président devant le CA de l'Université Paris-Saclay, souligné « *ma capacité reconnue d'écoute, de dialogue, de mobilisation des équipes et, plus largement, des communautés des institutions que j'ai eu l'honneur de diriger, me permet aujourd'hui de proposer un projet et un plan d'actions audacieux, partagé et engageant* ».

Le nouveau président a ensuite détaillé les sept axes de ce plan d'actions : une gouvernance renouvelée pour réussir la création du Grand Établissement ; des moyens humains et budgétaires au service de la réussite d'un projet académique ambitieux ; une recherche confortée par une affirmation déterminée des choix stratégiques de sa politique scientifique ; une offre de formation initiale et tout au long de la vie ambitieuse et attractive ; une politique de vie étudiante et de campus de qualité ; une université ancrée sur son territoire en lien avec le monde socio-économique et tournée vers l'international ; une université engagée pour l'égalité, la diversité et la lutte contre les discriminations.

« *L'Université Paris-Saclay est à une période charnière de son histoire, avec des dossiers cruciaux à venir à court et moyen termes. Réaliser tout ce programme va nécessiter énormément d'investissement et de motivation de ma part, en particulier ma capacité à rassembler et mobiliser l'ensemble de tous les acteurs de l'université. En effet, ce qui motive la mise en œuvre de ce plan d'actions, c'est qu'il contribue à la réussite des étudiants, qu'il renforce la visibilité de la recherche et qu'il valorise cette grande et belle université dans son environnement territorial, national et international en pleine mutation* » a-t-il conclu.

Le processus institutionnel se poursuivra au cours des prochaines semaines. Le président élu proposera notamment, en application des statuts et du règlement intérieur de l'université, des vice-présidents et vice-présidentes au Conseil d'administration, à la Commission de la recherche et à la Commission de la formation et de la vie universitaire.

- 
- 1<sup>er</sup> tour : Yves Bernard 12 voix ; Camille Galap 18 voix ; Souhil Megherbi 2 voix ; Blancs 4 voix ;
  - 2<sup>e</sup> tour : Yves Bernard 11 voix ; Camille Galap 20 voix ; Blancs 5 voix.

## Biographie de Camille Galap

Docteur en biologie de l'Université du Havre, il est devenu maître de conférences puis professeur des universités en 2012. D'abord vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) entre 2000 et 2005, il a été élu président de l'université du Havre et effectué deux mandats entre 2005 et 2012. Durant ces années, il a également été vice-président à la Conférence des présidents d'université (CPU), devenue France Universités, où il présidait la commission vie étudiante et des questions sociales (2007-2012).

À la fin de son mandat de président d'université, il est devenu directeur adjoint de l'École supérieure de l'éducation nationale (ESENESR aujourd'hui IH2EF), au Futuroscope à Poitiers, puis directeur du site du CNED (Centre national de l'enseignement à distance) à Rouen.

De 2015 à 2018, il a exercé la fonction de recteur de l'académie de Guadeloupe, puis directeur de Guadeloupe Formation, un Épic (Établissement public industriel et commercial) en charge de la formation professionnelle et de l'orientation.

Fin 2019, il est devenu conseiller de sites et établissements au MESRI.

Il a exercé la fonction d'administrateur provisoire de l'Université Jean Monnet à Saint Étienne de février à mai 2021 puis de l'ENS Paris-Saclay de juillet à décembre 2022. Enfin, Camille GALAP a été nommé administrateur provisoire de l'Université Paris-Saclay par arrêté du recteur délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche d'Île-de-France du 2 mars 2024. Fonction qu'il a exercée jusqu'au 23 mai 2024.

\*\*\*\*\*

## À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

*Née de la volonté conjuguée d'universités, de grandes écoles et d'organismes de recherche, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la Vie et Santé, et des Sciences Humaines et Sociales. Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation, et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux. Du premier cycle au doctorat, en passant par des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Elle prépare les étudiants à une société en pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie. Située au sud de Paris sur un vaste territoire, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires socio-économiques - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales, associations...*

[www.universite-paris-saclay.fr](http://www.universite-paris-saclay.fr)



### Contacts Presse :

Gaëlle Degrez  
01 69 15 55 91 / 06 21 25 77 45  
[gaelle.degrez@universite-paris-saclay.fr](mailto:gaelle.degrez@universite-paris-saclay.fr)

Stéphanie Lorette  
06 10 59 85 47  
[stephanie@influence-factory.fr](mailto:stephanie@influence-factory.fr)